



Paris, 18 septembre 2023

## Communiqué de Presse

### Plan loup : copie à retravailler de fond en comble

Ce lundi, la préfète coordonnatrice du plan loup a présenté le futur plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage 2024/2029. Force est de constater que globalement la copie présentée ne fait que prolonger les modalités de gestion applicables depuis 2004. Celles-ci conduisent à la fin du pastoralisme et attentent à la santé des éleveurs et de leur famille. La préfète ne répond pas aux demandes formulées par FNSEA/JA/FNO/FNB/FNPL/FNC/FNEC/Chambres d'agriculture France<sup>1</sup> représentant les agriculteurs. Par ailleurs, aucune avancée n'est perceptible sur l'évolution du statut du chien de protection pour dégager la responsabilité de l'éleveur en cas d'incidents. L'octroi d'avances aux agriculteurs obligés d'investir dans des moyens de protection coûteux demeure toujours impossible. Seule la possibilité de faire évoluer la méthode du comptage des loups demandée depuis de longs mois par la profession agricole semble ouverte mais pas acquise.

FNSEA/JA/FNO/FNB/FNPL/FNC/FNEC/Chambres d'agriculture France réaffirment que le futur plan doit être construit autour de la sauvegarde de l'élevage et du bien-être des éleveurs et de leurs animaux. En conséquence, les mesures réglementaires à prendre doivent permettre de réguler le loup dont la population n'est plus sous contrôle. Selon les scientifiques, la viabilité du loup est assurée en France avec 500 individus et la population actuelle est estimée par l'OFB à 1104 individus. Aussi la profession agricole demande de simplifier les tirs de défense et leur mise en œuvre, de supprimer le plafond de destruction de 19% et de permettre aux éleveurs et aux chasseurs formés de disposer d'armes équipées de lunettes à visée nocturne.

Le gouvernement doit ouvrir les yeux et réagir. Après plus de 30 ans de présence sur le territoire français, le loup prolifère dangereusement pour l'économie rurale et constitue une menace réelle pour les hommes comme le dit la Présidente de la Commission européenne.

L'abandon d'espaces où le pâturage devient impossible en raison des attaques incessantes des loups va à l'encontre du maintien de la biodiversité et des évolutions indispensables à engager pour s'adapter aux effets du changement climatique et notamment prévenir les incendies. Il n'est plus possible de continuer à refuser de voir la réalité en face. **Alors que la situation du loup a profondément changé au détriment du pastoralisme et de la santé psychologique des éleveurs, il est plus**

## **que temps de changer de paradigme pour bâtir le plan national d'action 2024/2029.**

Sur le plan européen, le gouvernement français doit rebondir sur les propos de madame Ursula Von der Leyen réitérés en plénière devant le Parlement européen le 13 septembre. Il est urgent de demander, dès cette année, une révision du statut du loup dans la directive Habitats et dans la Convention de Berne.

FNSEA/JA/FNO/FNB/FNPL/FNC/FNEC/Chambres d'agriculture France, invitent le gouvernement français à faire preuve de réalisme et de courage tant à l'échelle nationale qu'européenne. Il faut maintenant passer des paroles aux actes.

(1) FNSEA : fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

JA : Jeunes Agriculteurs

FNO : fédération nationale ovine

FNB : fédération nationale bovine

FNPL : fédération nationale des producteurs de lait

FNC : fédération nationale du cheval

FNEC : fédération nationale des éleveurs de chèvres